



APERÇU DE L'ÉCONOMIE BELGE

NOTE CONJONCTURELLE
DE FÉVRIER 2022



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	4
1. La Belgique en bref.....	6
2. Développements conjoncturels de l'économie.....	10
3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux.....	19
4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays).....	23
5. Prévisions macro-économiques	27

Liste des graphiques

Graphique 0. Pyramide des âges en Belgique au 1 ^{er} janvier 2021.....	6
Graphique 1. Compétitivité et classement digital	7
Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2020.....	8
Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2020	9
Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses.....	10
Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national	12
Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production.....	13
Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle.....	14
Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises.....	15
Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé.....	16
Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI).....	17
Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits	18
Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2020	20
Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2020	21
Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2020	22
Graphique 15. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro.....	23
Graphique 16. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction.....	24
Graphique 17. Population et taux d'emploi.....	25
Graphique 18. Taux de chômage.....	25
Graphique 19. Inflation.....	26

Liste des tableaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales.....	19
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde.....	20
Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international.....	27
Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique.....	28

Introduction

La Belgique, **petite économie ouverte** de 11,5 millions d'habitants, se situe en plein cœur de l'Europe de l'Ouest. En 2020, son PIB était de 456,9 milliards d'euros. L'économie jouit d'une bonne infrastructure de communication ainsi que d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Du fait de son ouverture, les échanges commerciaux sont essentiels pour la Belgique. Par ailleurs, 62,8 % des exportations belges sont destinées au marché intra-européen (hors Royaume-Uni). Les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux partenaires commerciaux. Il s'agit de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Après une année 2020 difficile, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**. Le solde de la balance commerciale est positif et l'excédent atteint d'ailleurs près de 10,1 milliards d'euros en 2021 contre 1,7 milliard d'euros un an plus tôt.

Les **produits principalement exportés** en 2020 par les entreprises belges concernaient les produits issus des industries chimiques, mais également les véhicules et matériels de transport ainsi que les machines et appareils électriques.

En 2020, l'industrie pharmaceutique était le **principal secteur de l'industrie manufacturière à créer de la valeur ajoutée**, suivie par les industries alimentaires et de boissons et l'industrie chimique.

Si la **croissance annuelle du PIB** s'est effondrée en Belgique en 2020 (-5,7 %) à la suite de la pandémie mondiale de coronavirus, le recul du PIB en Belgique s'est toutefois montré moins prononcé que celui de l'Union européenne (27 pays ; -5,9 %) et que celui de la zone euro (-6,4 %). La reprise de l'activité économique est observée dès 2021. Les développements conjoncturels récents montrent qu'au **troisième trimestre de 2021**, la Belgique a connu une hausse de son PIB de 4,9 % à un an d'écart, soit à un rythme plus faible qu'au trimestre précédent (+15,1 % à un an d'écart). À la fois la demande intérieure hors stocks et les exportations nettes ont participé à cette reprise du PIB.

Les **services** constituent à l'accoutumée le principal moteur de la croissance économique belge. En 2020, ce sont eux qui ont majoritairement contribué au recul de l'activité économique.

L'**indice de production** dans l'industrie manufacturière a nettement reculé en 2020 pour repartir à la hausse en 2021. À l'exception de la construction, les secteurs industriels pris dans leur ensemble ont dépassé, en 2021, leur niveau d'avant crise, tout comme le secteur de l'énergie.

La **démographie des entreprises** s'est encore montrée vigoureuse en 2021, avec un plus grand nombre de créations que de cessations d'entreprises et un solde net de 43.839 unités, soit le plus grand solde net observé sur la période 2017-2021. Si le dynamisme entrepreneurial s'observe encore au quatrième trimestre de 2021, avec un solde net de « créations-cessations » positif (9.772 unités), ce solde s'est toutefois amoindri en glissement annuel (193 unités de moins) et ce, malgré une légère détérioration des cessations par rapport à la période correspondante de 2020.

Dans son ensemble, 2020 s'est avéré une année défavorable sur le **marché de l'emploi**, le taux d'emploi s'est inscrit à la baisse et les taux de chômage ont augmenté, tant le chômage total que celui des jeunes de moins de 25 ans. Seul le taux de chômage des jeunes a poursuivi sa détérioration au troisième trimestre de 2021 (en glissement annuel). En effet, le taux de chômage des jeunes s'est monté à 19,2 % (contre 18,0 % un an auparavant). Quant au taux de chômage total, il s'est légèrement amélioré au troisième trimestre de 2021 et a atteint 6,4 % (contre 6,6 % un an plus tôt). Le taux d'emploi a quant à lui augmenté au troisième trimestre de 2021, atteignant 66,4 % (contre 65,1 % un an plus tôt),

Après une année 2020 marquée par un net ralentissement de l'**inflation** à la suite, notamment, de l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, les prix à la consommation mesurés par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) ont augmenté **au cours de l'année 2021**, passant de 0,8 % au premier trimestre de 2021 à 6,4 % au dernier trimestre de 2021. L'évolution la plus frappante concerne ici aussi les prix énergétiques qui ont crû de 22,4 % en 2021 en ligne avec la hausse des cours du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux. Dès lors, les prix du gaz naturel, de l'électricité et des carburants ont vivement progressé sur cette période.

En ce qui concerne les **perspectives de croissance à court terme** pour l'économie belge, le Bureau fédéral du Plan indique que la reprise économique a déjà eu lieu en 2021, où la croissance s'élève à 6,1 %. La croissance belge ralentirait quelque peu en 2022 et s'élèverait à 3,0 %. Si l'indice des

prix à la consommation s'affiche en hausse en 2021, la croissance importante des prix de l'énergie déjà observée en fin d'année 2021 se poursuivrait, entraînant une hausse de l'inflation estimée à 5,5 % en 2022.

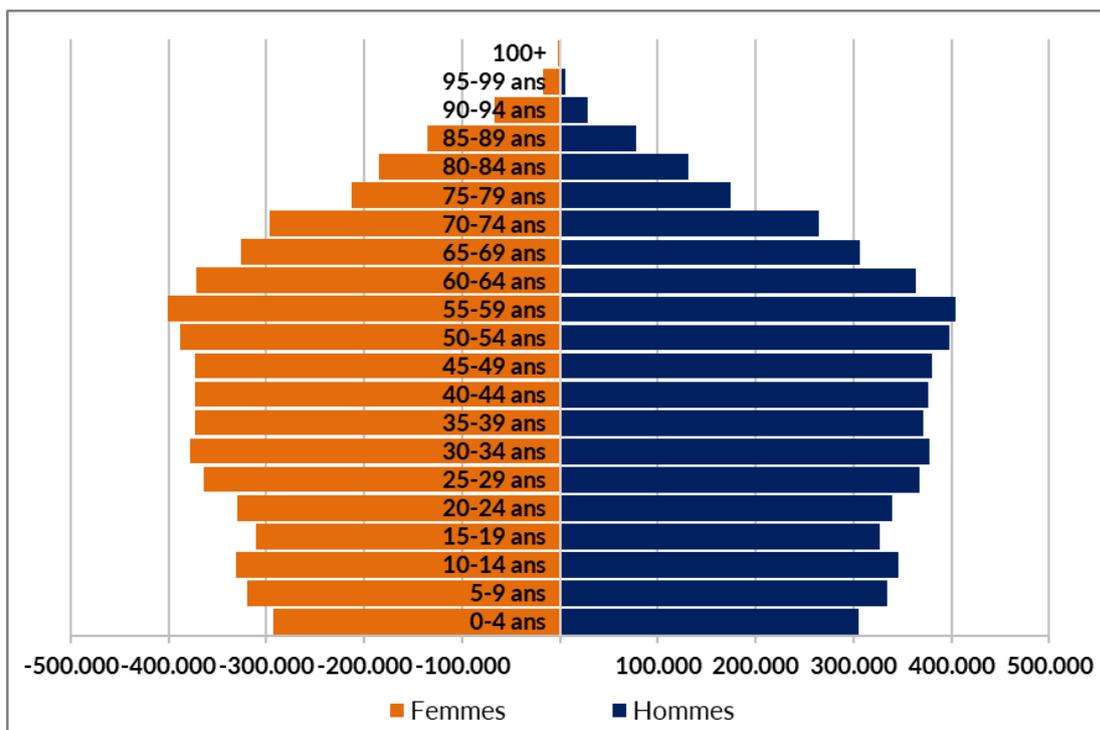
1. La Belgique en bref

La Belgique est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne. En plein cœur de l'Europe de l'Ouest, sa position constitue sans aucun doute un aspect essentiel pour son économie. Bruxelles, sa capitale, accueille un grand nombre d'institutions européennes et internationales.



Avec une **superficie** de 31.000 km² et 11,5 millions d'**habitants** au 1^{er} janvier 2021, dont 50,7 % de femmes et 49,3 % d'hommes. Comme le montre le graphique de la pyramide des âges ci-dessous, la population est vieillissante en Belgique. La Belgique est, avec les Pays-Bas, un des pays les plus densément peuplés d'Europe. Toutefois, la pandémie de Covid a eu un impact important sur le solde naturel de la population, c'est-à-dire que la différence entre les naissances et les décès est négative en Belgique pour la première fois depuis les années 1940.

Graphique 0. Pyramide des âges en Belgique au 1^{er} janvier 2021

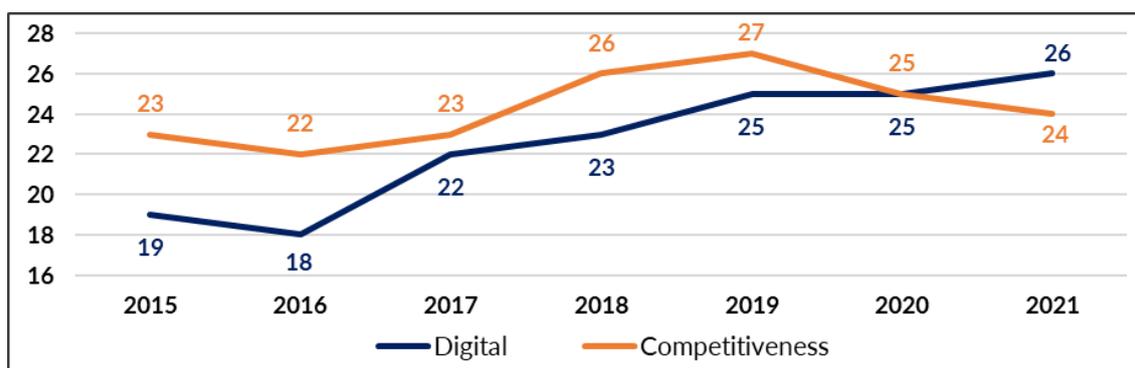


Source : Statbel.

La Belgique est divisée en **trois régions** : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Sa population est répartie en trois groupes linguistiques (les néerlandophones, les francophones et les germanophones), c'est pourquoi le pays comprend également trois communautés : la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone.

La Belgique est dotée d'une **infrastructure de communication** hautement développée dans l'ensemble du pays et de l'un des réseaux de télécommunications à large bande les plus développés d'Europe. La Belgique possède donc un large éventail de modes de transport et d'infrastructures. Par exemple, elle dispose d'un réseau de routes principales, de voies ferrées et de voies navigables. Le pays dispose aussi d'aéroports internationaux (Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, Anvers et Courtrai) et de ports maritimes (Anvers, Zeebrugge, Gand et Ostende).

Graphique 1. Compétitivité et classement digital



Source : IMD World Competitiveness Center.

De plus, la Belgique se positionne à la **24^e place sur 64 dans le classement des pays les plus compétitifs** selon l'Institut for Management Development¹ (IMD World Competitiveness Yearbook 2021 Results) et elle occupe la **22^e place sur 141** selon le World Economic Forum² (Global Competitiveness Report 2019)³. Plusieurs facteurs constituent un frein pour la conduite des affaires en Belgique : les taux d'imposition, les réglementations du travail trop contraignantes et la législation fiscale sont les plus importants.

La Belgique dispose d'une **main d'œuvre hautement qualifiée**.

En effet, le pays bénéficie d'un enseignement secondaire et supérieur solide et d'un système de formation, de connaissance et d'innovation parmi les plus compétitifs du monde.

La Belgique est par nature une « **petite économie ouverte** » : « petite » par son produit intérieur brut (PIB à prix courants) de 456,9 milliards d'euros en 2020, représentant 3,4 % du PIB de l'Union européenne (UE27)⁴, ou 4 % du PIB de la zone euro⁵, et « ouverte » par son degré d'ouverture⁶ de 80,4 % (81,5 % en 2019).

¹ <https://www.imd.org/wcc/world-competitiveness-center-rankings/world-competitiveness-ranking-2020/> et <https://worldcompetitiveness.imd.org/countryprofile/overview/BE>

² <https://www.weforum.org/reports/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth>

³ Selon le WEF (Rapport 2020) : « Dans cette édition spéciale, en cette période de turbulences pour l'économie mondiale, nous mettons en pause les classements comparatifs des pays sur l'indice de compétitivité mondiale. Au lieu de cela, nous jetons un regard fondamental sur la façon dont les économies devraient penser à la reprise et à la transformation de leurs systèmes économiques pour améliorer le développement humain et la compatibilité avec l'environnement. »

⁴ En 2020, le PIB à prix courants de l'Union européenne (27 pays) s'élève à 13.393,7 milliards d'euros (-4,4 % par rapport à 2019).

⁵ En 2020, le PIB à prix courants de la zone euro atteint 11.400,4 milliards d'euros (-4,9 % par rapport à 2019).

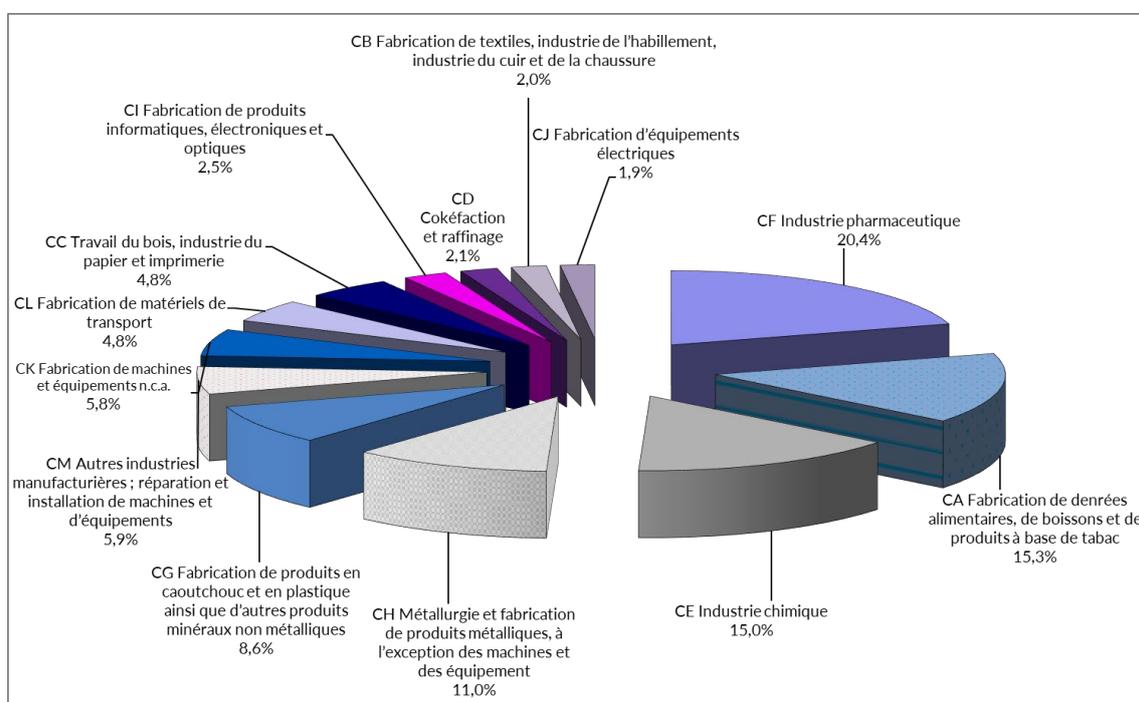
⁶ Valeur moyenne de ses importations et exportations de biens et services divisée par le PIB et multipliée par 100.

Le degré d'ouverture de la Belgique et son intégration dans l'Union économique et monétaire justifient un taux d'inflation généralement modéré. Néanmoins, la croissance des prix à la consommation a été, depuis plusieurs années, plus rapide en Belgique que chez ses principaux partenaires commerciaux (à savoir la France, l'Allemagne et les Pays-Bas). La récente envolée de l'inflation en 2021 est principalement due à la flambée des prix de l'énergie, aux augmentations significatives des coûts de transport et à la hausse des coûts de certains intrants irremplaçables tels que les semi-conducteurs.

L'économie belge, comme toute économie moderne et industrialisée, est caractérisée par l'importance grandissante des services. En 2020, les services marchands (incluant le commerce de gros, le commerce de détail, les activités financières et d'assurance) représentaient 55,4 % de la valeur ajoutée brute totale, contre 13,8 % pour l'industrie et 5,3 % pour la construction. La part restante est répartie entre les services non marchands (y compris les soins de santé), l'énergie et l'agriculture.

Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2020

Valeur ajoutée brute en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière.



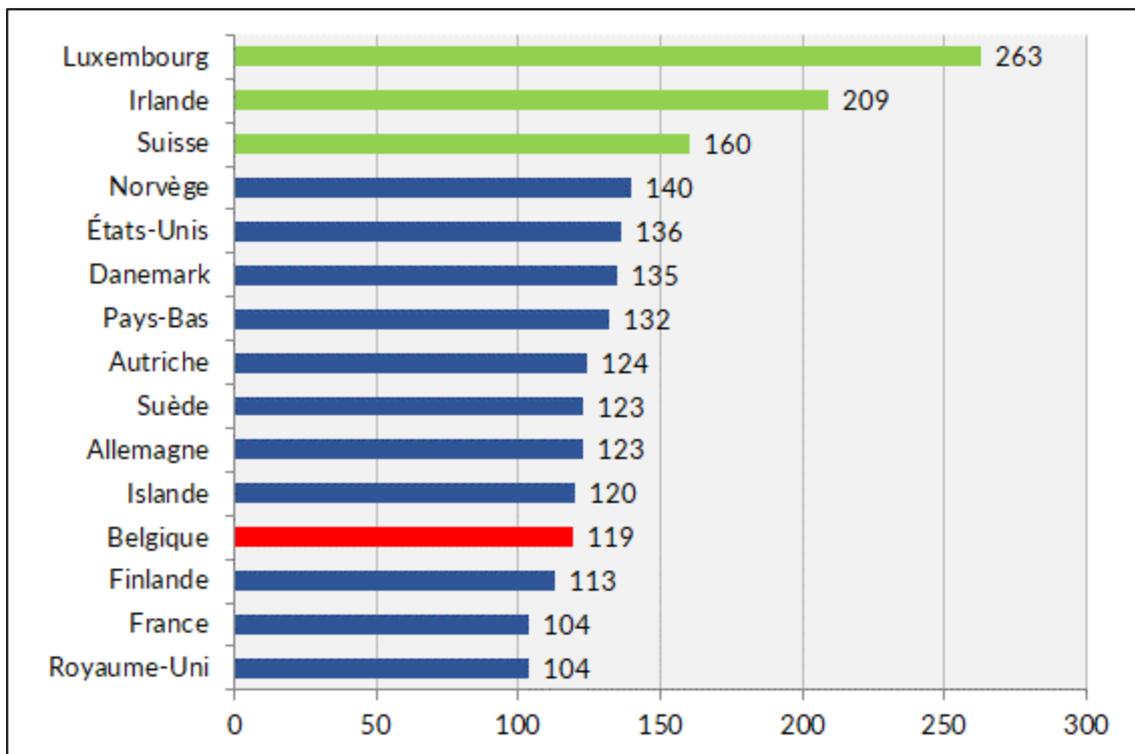
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Répartition en 38 branches d'activité (A38).

Malgré une part relative moindre, l'industrie manufacturière est essentielle pour l'économie belge car, en plus de générer une part importante de services marchands, elle crée de la valeur ajoutée en satisfaisant la demande étrangère grâce aux exportations.

Les secteurs clés de l'industrie belge sont :

- l'industrie pharmaceutique (20,4 % du total de la valeur ajoutée),
- les industries alimentaires et de boissons (15,3 %),
- l'industrie chimique (15 %),
- la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (11 %).

Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2020
UE27=100.



Source : Eurostat.

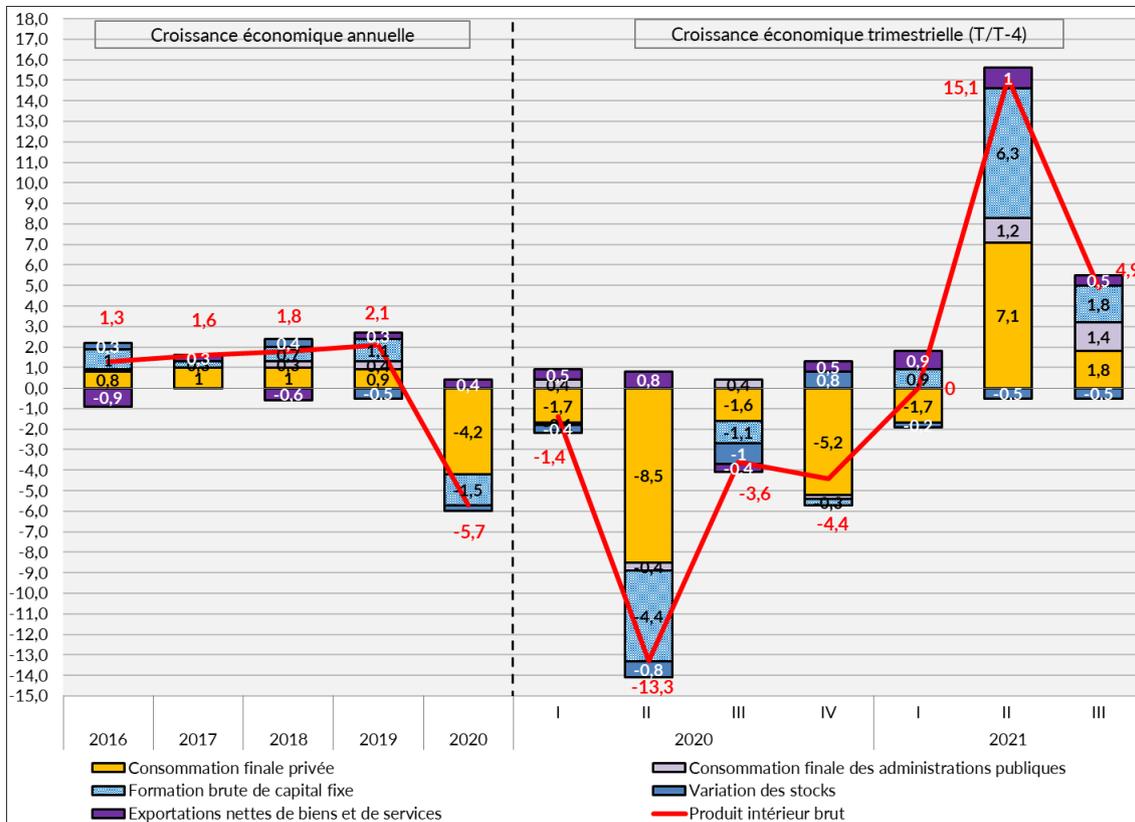
Selon les indicateurs structurels européens publiés par Eurostat, le **PIB par habitant en Belgique**, exprimé en parité de pouvoir d'achat⁷, s'est élevé à 119 en 2020 contre 100 pour la moyenne de l'Union européenne (UE27). Le PIB belge par habitant est en augmentation d'un point par rapport à 2019 mais en retrait de 2 points par rapport à son meilleur résultat au cours des dix dernières années, observé plusieurs fois en Belgique sur cette période. La Belgique reste un des pays les plus riches de l'Union européenne, en se classant à la huitième place, juste derrière l'Allemagne.

⁷ La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un moyen de comparer le pouvoir d'achat entre différents pays.

2. Développements conjoncturels de l'économie

Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2020, la croissance annuelle du PIB en Belgique s'est repliée de 5,7 % par rapport à 2019 à la suite de la pandémie de Covid-19. Celle-ci a provoqué l'arrêt temporaire de plusieurs activités économiques principalement liées aux métiers de contact, à l'horeca et au secteur culturel dans son ensemble. Le gouvernement belge a également pris diverses mesures spécifiques comme le chômage temporaire ou le droit passerelle pour les travailleurs indépendants, etc. pour tenter de préserver un maximum l'emploi. De même, plusieurs moratoires ont été créés afin de protéger les entreprises disposant d'une situation financière saine avant la crise. Dès lors, la **demande intérieure hors stocks** s'est réduite en 2020, contribuant au recul de l'activité économique belge pour 5,7 points de pourcentage. D'une part, les **dépenses de consommation privée** ont fortement contribué à la diminution du PIB en 2020 (-4,2 points de pourcentage), les ménages augmentant leur propension à épargner par précaution pendant la crise et les activités permettant de dépenser leurs revenus étant limitées. D'autre part, la baisse d'activité et la fermeture temporaire de certains secteurs a pesé sur la confiance des entrepreneurs, et donc également sur leurs décisions d'investissement. Par conséquent, les **investissements** ont contribué pour 1,5 point de pourcentage au recul de l'activité économique en 2020. Les **dépenses de consommation publique** ont connu une contribution à la croissance nulle en 2020. Enfin, la pandémie s'étant développée mondialement et certains pays ayant fermé leurs frontières, le commerce extérieur de la Belgique s'est affaibli également. Toutefois, le recul ayant été plus marqué pour les importations que pour les exportations, la contribution à la croissance du PIB belge des **exportations nettes** a donc été positive en 2020 (+0,4 point de pourcentage), le commerce étant donc la seule composante soutenant l'activité économique belge en 2020.

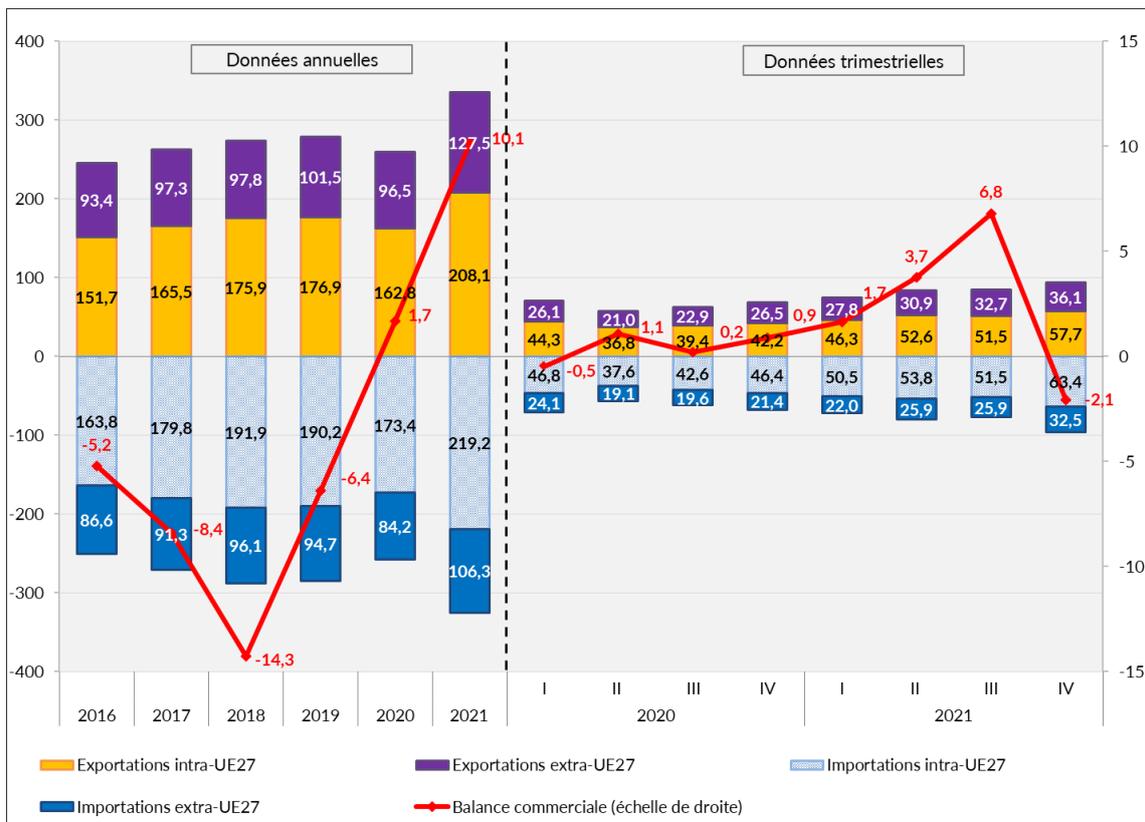
À un an d'écart, le PIB a progressé de 4,9 % au **troisième trimestre de 2021** après une reprise de 15,1 % au deuxième trimestre de 2021. Notons que cette progression à deux chiffres du PIB au deuxième trimestre de 2021 n'est pas étonnante compte tenu du plongeon qu'avait enregistré l'activité économique au deuxième trimestre de 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, où de nombreuses mesures restrictives étaient d'application.

La **demande intérieure hors stocks** a tiré la croissance économique vers le haut au troisième trimestre de 2021, à hauteur de 5 points de pourcentage. Par ailleurs, toutes les composantes de la demande intérieure hors stocks ont participé activement à l'évolution positive du PIB. Au troisième trimestre de 2021, la consommation privée a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 1,8 point de pourcentage contre 7,1 points de pourcentage au trimestre précédent. Les dépenses de consommation publique ont contribué à la croissance de l'activité économique à hauteur de 1,4 point de pourcentage au troisième trimestre de 2021 contre 1,2 point de pourcentage au trimestre précédent. Enfin, les investissements ont contribué à la croissance du PIB au troisième trimestre de 2021, pour 1,8 point de pourcentage contre 6,3 points de pourcentage au deuxième trimestre de 2021.

Les **exportations nettes** ont également participé à la croissance de l'activité économique en apportant une contribution positive à l'évolution du PIB au troisième trimestre de 2021, à hauteur de 0,5 point de pourcentage, après une contribution toutefois plus élevée observée au deuxième trimestre de 2021 (+1 point de pourcentage). Seule la contribution à la croissance de la **variation des stocks** a été négative au troisième trimestre de 2021 (-0,5 point de pourcentage, soit du même ordre que celle du deuxième trimestre de 2021).

Si les chiffres fournis pour les trois premiers trimestres de 2021 sont encore provisoires au moment de la rédaction de cette note, l'économie belge semble poursuivre de façon marquée son processus de reprise économique. En effet, la plupart des composantes du PIB montrent des signes positifs, d'autant plus que les restrictions encore en vigueur sont de moins en moins nombreuses. L'activité économique a d'ailleurs dépassé, au troisième trimestre de 2021, son niveau d'avant crise. Toutefois, au quatrième trimestre de 2021, la croissance économique se verrait affectée par la propagation du variant Omicron et par des contraintes d'offre.

Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national
En milliards d'euros.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB, tableau de synthèse).

Selon le concept national⁸, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**, après avoir ralenti de façon marquée en 2020 à la suite du recul de l'économie mondiale lié à la pandémie de Covid-19. Ainsi, les exportations de biens ont augmenté de 29,4 % et les importations de 26,3 %, atteignant des niveaux records avec respectivement 335,6 et 325,5 milliards d'euros. Le solde de la balance commerciale s'est une nouvelle fois amélioré en 2021, résultant d'une reprise plus importante des exportations que des importations de biens. Il s'agit de la troisième année où le solde de la balance commerciale s'améliore et de la deuxième année où ce solde est positif. L'excédent commercial atteint d'ailleurs près de 10,1 milliards d'euros en 2021 contre 1,7 milliard d'euros en 2020.

Les **exportations** totales de biens (en valeur) se sont accrues de 36,5 % au **quatrième trimestre de 2021** par rapport à la même période de 2020, atteignant 93,8 milliards d'euros, contre 68,7 milliards d'euros au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation des exportations totales est attribuable à la fois aux exportations intra-UE27 qui se sont accrues de 36,6 % au quatrième trimestre de 2021 en glissement annuel et aux exportations extra-UE27 qui ont augmenté de 36,4 % sur la même période.

Les **importations** belges de biens (en valeur) se sont également fortement accrues au **quatrième trimestre de 2021** en glissement annuel, où la hausse atteint 41,3 %. Elles se chiffrent ainsi à 95,9 milliards d'euros, contre 67,9 milliards d'euros un an plus tôt, sous l'effet d'une augmentation des importations intra-UE27 (+36,5 %) et des importations extra-UE27 (+51,7 %).

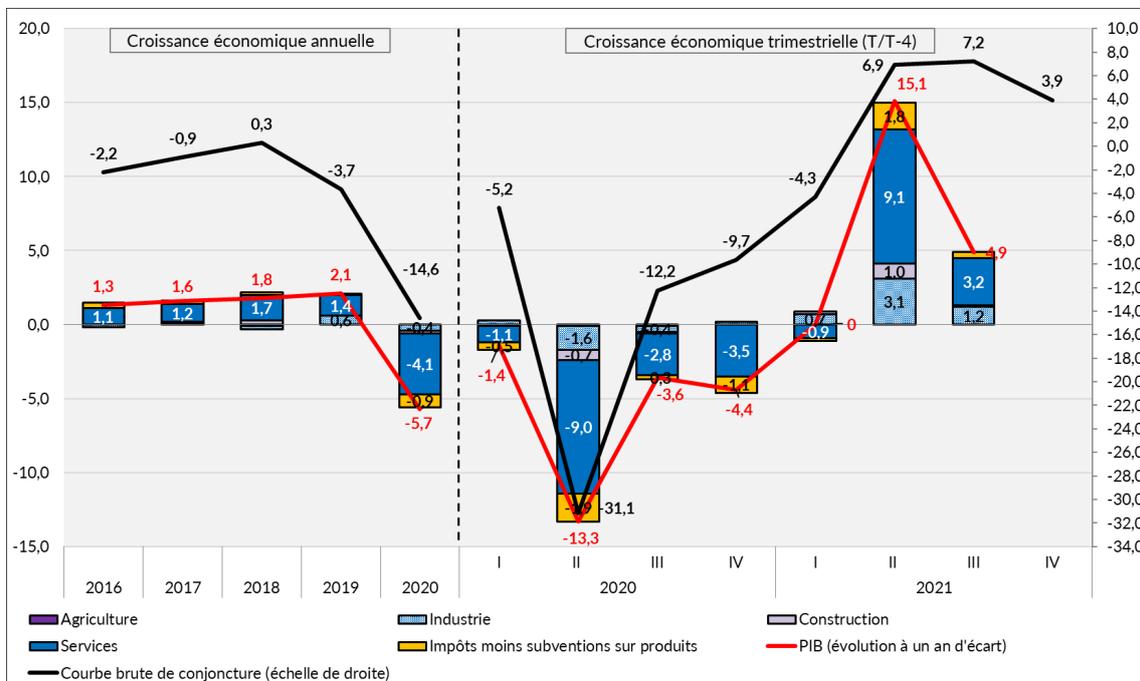
Ces résultats se sont traduits par une **balance commerciale déficitaire au quatrième trimestre de 2021** (-2,1 milliards d'euros). Le solde s'est par ailleurs détérioré comparativement au trimestre

⁸ Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie (source : BNB).

précédent (+6,8 milliards d'euros) et par rapport au trimestre correspondant de 2020 (+0,9 milliard d'euros).

Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2020, l'activité économique a reculé de 5,7 %, contre une progression de 2,1 % en 2019.

Si les **services** étaient le principal moteur de la croissance économique les années précédentes, ces derniers ont également été les plus touchés par les mesures de confinement. Il est donc normal qu'ils aient le plus lourdement amputé la croissance du PIB en 2020, contribuant au recul à hauteur de 4,1 points de pourcentage (contre un soutien de 1,4 point de pourcentage en 2019). Alors qu'elle soutenait l'activité économique en 2019 (avec une contribution de +0,6 point de pourcentage), l'activité dans **l'industrie manufacturière** a reculé en 2020, contribuant ainsi pour 0,4 point de pourcentage au recul de la croissance économique. Le secteur de la **construction** a également contribué au recul de la croissance du PIB en 2020, y contribuant pour 0,2 point de pourcentage, alors que son soutien à l'activité économique était nul en 2019. La contribution à la croissance de **l'agriculture** a été neutre en 2020 comme en 2019.

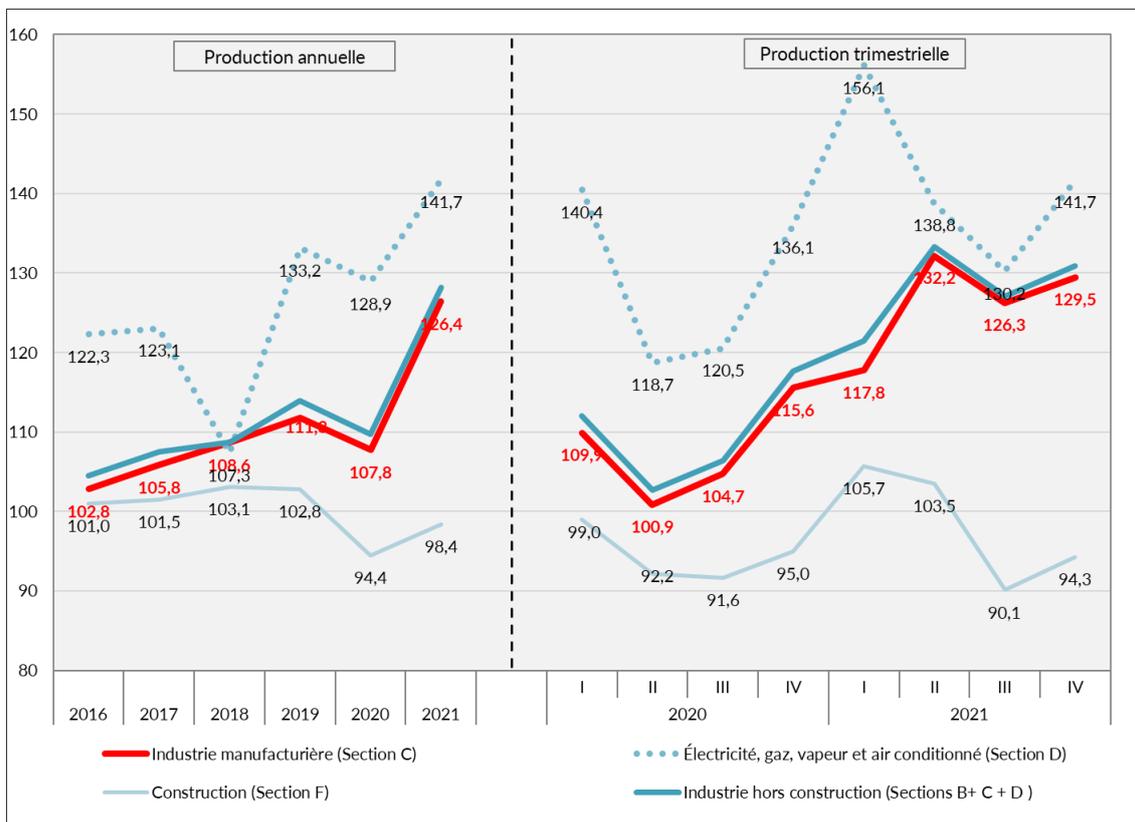
Au **troisième trimestre de 2021**, **l'industrie manufacturière (hors construction)** a soutenu l'activité économique pour 1,2 point de pourcentage, après une contribution positive de 3,1 points de pourcentage enregistrée pour le trimestre précédent.

Alors que les **services** avaient fortement contribué à la croissance du PIB au deuxième trimestre de 2021, avec une contribution de 9,1 points de pourcentage indiquant la dynamique de reprise par rapport à l'effondrement de l'activité enregistré au deuxième trimestre de 2020, leur contribution s'est réduite à 3,2 points de pourcentage au troisième trimestre de 2021. Les services continuent de jouer le rôle de moteur de la croissance du PIB au troisième trimestre de 2021.

Enfin, la contribution à la croissance de l'activité économique du secteur de la **construction** a été relativement faible au troisième trimestre de 2021 (+0,1 point de pourcentage), après une contribution de 1 point de pourcentage enregistrée au deuxième trimestre de 2021. **L'agriculture** n'a pas contribué à la croissance économique au troisième trimestre de 2021, tout comme les trois trimestres précédents.

Alors que la **confiance des chefs d'entreprise** s'est effondrée au deuxième trimestre de 2020 en raison du climat d'incertitude généré par la pandémie de coronavirus, elle s'est depuis lors redressée progressivement et a dépassé son niveau pré-pandémie au premier trimestre de 2021. Elle est même redevenue positive à partir du deuxième trimestre de 2021. Au quatrième trimestre de 2021, la confiance des entrepreneurs s'est amenuisée bien que celle-ci reste positive et à des niveaux encore relativement élevés.

Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle
2015 = 100.



Source : Statbel, Indices par jours ouvrables.

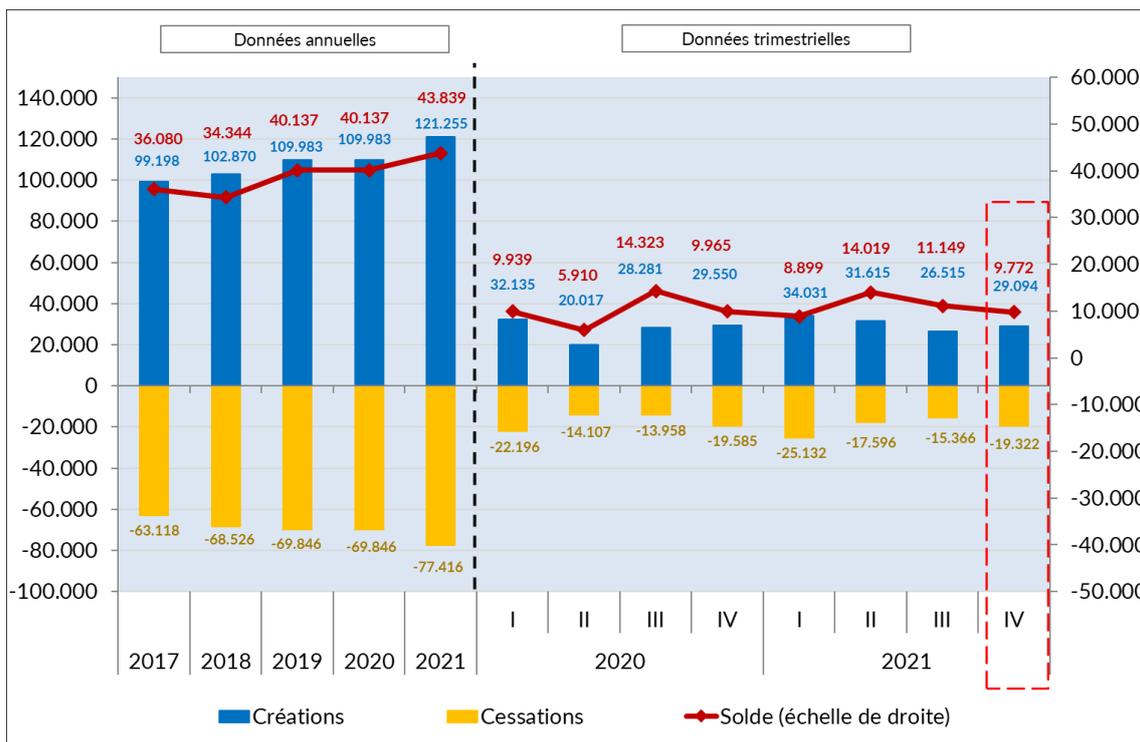
En raison de la crise sanitaire, tous les secteurs examinés ici ont connu une année **2020** défavorable et ont vu leur production reculer à un an d'écart pour repartir à la hausse en 2021. À l'exception de la construction, les secteurs industriels pris dans leur ensemble ont dépassé, en 2021, leur niveau d'avant crise, tout comme l'énergie.

La production dans l'**industrie manufacturière (section C)** a renoué avec une croissance positive en 2021 (+17,3 % à un an d'écart), dépassant ainsi son niveau d'avant crise.

Après plusieurs trimestres de baisses, la production d'**électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D)** est repartie à la hausse à partir du dernier trimestre de 2021. Sur l'ensemble de l'année 2021, la production énergétique a bondi de 9,9 %.

Enfin, l'activité dans le secteur de la **construction (section F)** s'est raffermie au premier trimestre de 2021 (+6,8 % à un an d'écart) interrompant ainsi six trimestres de baisses successives. La hausse n'aura été que de courte durée car si au cours du deuxième trimestre de 2021, la production de ce secteur a crû une nouvelle fois (+12,3 % à un an d'écart), elle s'est à nouveau réduite au cours des deux trimestres suivants.

Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises



Source : Statbel.

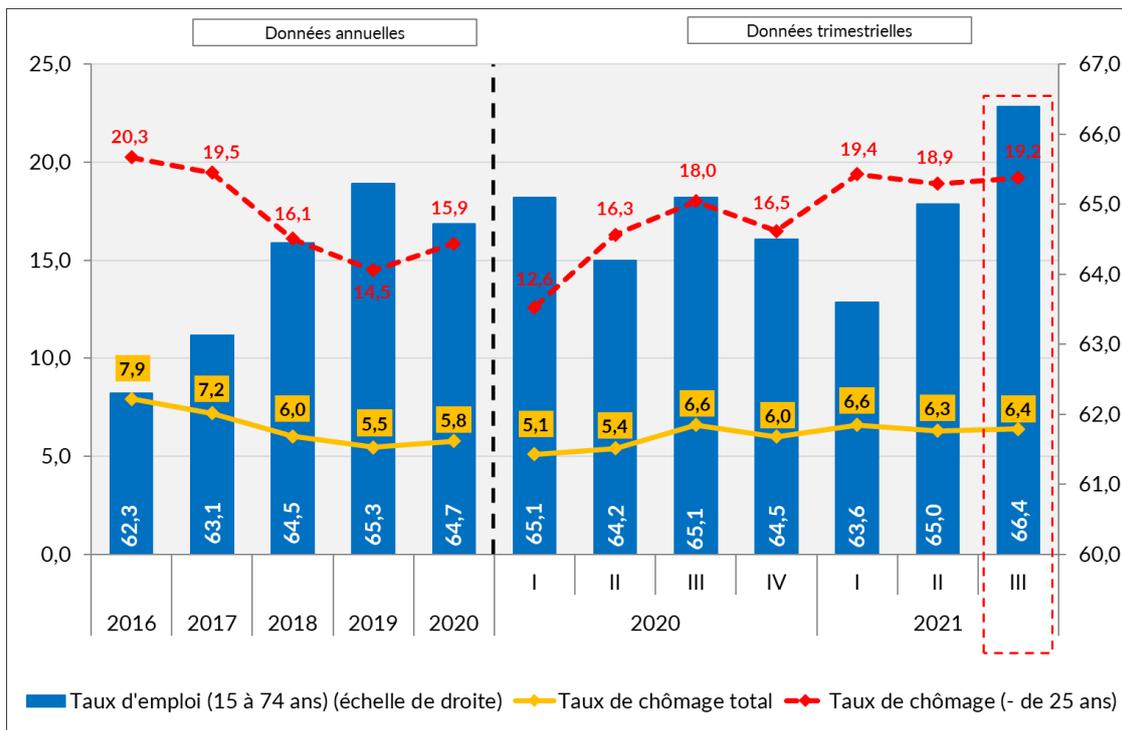
En 2021, la démographie entrepreneuriale a enregistré une évolution favorable par rapport à 2020 sur le plan des créations d'entreprise alors que sur celui des cessations, on observe une évolution défavorable. Ainsi, les créations d'entreprise ont progressé avec 10,2 % tandis que les cessations ont augmenté de 10,8 %. Avec un solde net de 43.839 entreprises en 2021, soit 3.702 entreprises de plus qu'en 2020, le solde net de « créations-cessations » est positif.

Au quatrième trimestre de 2021, 29.094 nouvelles entreprises ont été créées, soit 456 entreprises de moins qu'au trimestre correspondant de 2020. Ces nouvelles entreprises représentent pour 90,1 % des primo-assujettissements (dont 48,4 % de personnes physiques et 41,7 % de personnes morales) et pour 9,9 % des ré-assujettissements (dont 8,5 % de personnes physiques et 1,4 % de personnes morales).

Par ailleurs, 19.322 entreprises ont cessé leur activité au quatrième trimestre de 2021 (dont 71,4 % de personnes physiques et 28,6 % de personnes morales), soit 263 cessations de moins qu'au quatrième trimestre de 2020.

Au quatrième trimestre de 2021, le solde « créations-cessations » est donc positif et s'élève à 9.772 entreprises, dont 28,3 % de personnes physiques et 71,7 % de personnes morales. Ce solde « créations-cessations » a diminué de 193 unités par rapport à celui du trimestre correspondant de 2020 (-1,9 %).

Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé
En %.



Source : Eurostat.

La pandémie de coronavirus qui a frappé l'économie mondiale en 2020, n'a pas été sans conséquences pour l'emploi. Toutefois le gouvernement a mis en place diverses mesures, comme le chômage temporaire, ou encore le droit passerelle pour les travailleurs indépendants, pour tenter de préserver au maximum l'emploi.

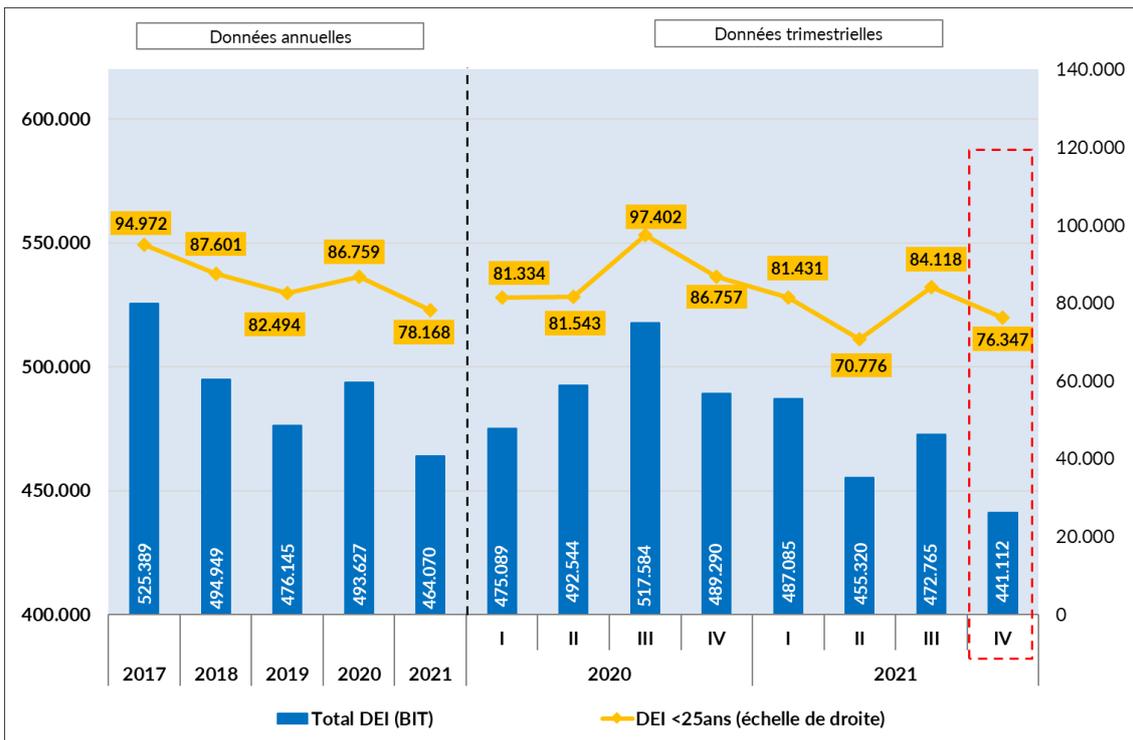
Néanmoins, tous les indicateurs suivis montrent des évolutions défavorables en 2020 à un an d'écart. Ainsi, le **taux d'emploi** a atteint 64,7 % en 2020, soit 0,6 point de pourcentage de moins qu'en 2019. Le **taux de chômage des jeunes** s'est élevé à 15,9 % en 2020, en augmentation de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2019 et le **taux de chômage total** (données brutes) a augmenté de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 5,8 % en 2020.

La détérioration des taux de chômage observée pour l'ensemble de l'année 2020 s'est interrompue au **troisième trimestre de 2021** par comparaison à la même période de 2020, exception faite du chômage des moins de 25 ans.

Ainsi, le **taux de chômage total** s'est chiffré à 6,4 % au troisième trimestre de 2021 contre 6,6 % pour la même période de 2020 (-0,2 point de pourcentage). Tandis que le **taux de chômage des moins de 25 ans** est passé de 18,0 % au troisième trimestre de 2020 à 19,2 % au troisième trimestre de 2021 (+1,2 point de pourcentage).

Inversement, le **taux d'emploi** s'est amélioré en ce troisième trimestre de 2021, se montant à 66,4 % contre 65,1 % au troisième trimestre de 2020, soit 1,3 point de pourcentage de plus.

Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)



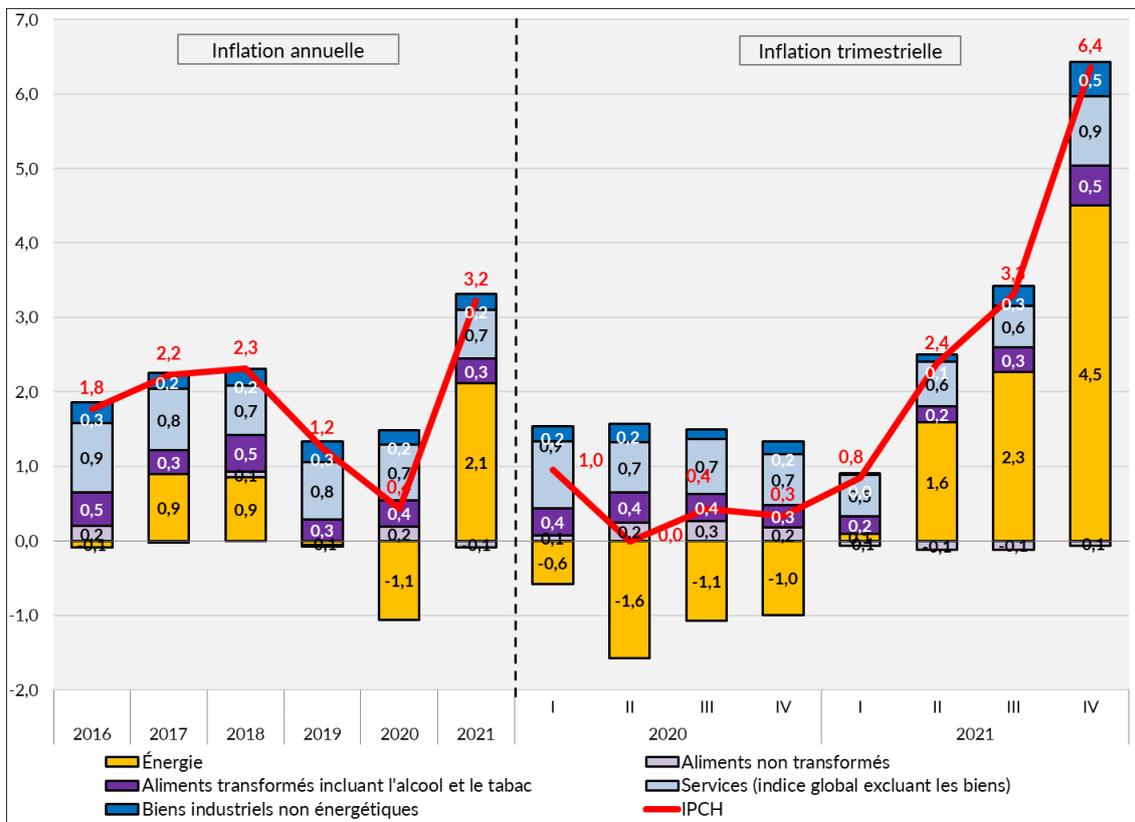
Source : ONEM.

En 2021, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a évolué favorablement par rapport à 2020, avec une diminution de 6 % pour atteindre 464.070 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a diminué de 9,9 %, pour se chiffrer à 78.168 unités.

À l'instar de l'ensemble de l'année 2021, le quatrième trimestre de 2021 confirme la tendance baissière du chômage tant pour les **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** que pour le nombre de **chômeurs de moins de 25 ans** en glissement annuel. Ainsi, on dénombrait 441.112 DEI au **quatrième trimestre de 2021**, soit une diminution de près de 9,8 % à un an d'écart et 76.347 chômeurs de moins de 25 ans, soit 12 % de chômeurs de moins qu'un an auparavant.

Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits

IPCH en % et contributions en point de pourcentage.



Source : Statbel.

En raison d'une nouvelle accélération des prix des produits énergétiques, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a fortement augmenté au cours de l'année 2021, passant de 0,8 % au premier trimestre de 2021 à 6,4 % au dernier trimestre de 2021.

Les prix à la consommation des **produits alimentaires non transformés** ont reculé de 2,2 % au cours de l'année 2021. Toutefois, en raison de leur poids modéré dans le panier de consommation, leur contribution à l'inflation totale s'est limitée à -0,1 point de pourcentage. Il s'agit du seul groupe de produits qui influence négativement l'inflation en 2021.

Après avoir ralenti au deuxième trimestre de 2021 à 1,1 %, les prix à la consommation des **produits alimentaires transformés** se sont accélérés au cours des trimestres suivants pour atteindre 2,9 % de hausse au quatrième trimestre de 2021, contribuant ainsi à hauteur de 0,5 point de pourcentage à l'inflation totale. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation de ce groupe de produits se chiffre à 1,7 % et leur contribution à l'inflation totale à 0,3 point de pourcentage.

Les **services** ont connu une inflation de 1,6 % en 2021, contribuant à hauteur de 0,7 point de pourcentage à l'inflation totale tout comme en 2020. On y observe également une accélération en fin d'année, l'inflation passant de 1,3 % au premier trimestre 2021 à 2,3 % au dernier trimestre de 2021.

Le quatrième groupe de produits, celui des **produits industriels non énergétiques**, a connu une nouvelle accélération du rythme de progression de ses prix au quatrième trimestre de 2021, passant de 0,1 % de hausse au premier trimestre de 2021 à 1,6 %. Dès lors, la contribution de ce groupe de produits à l'inflation totale du dernier trimestre de 2021 est de 0,5 point de pourcentage. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation s'est limitée à 0,8 % contribuant dès lors à hauteur de 0,2 point de pourcentage à l'inflation totale.

Enfin, la catégorie des **produits énergétiques**, qui a été fortement influencée par l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux en 2020 en raison de la crise économique et sanitaire, enregistre désormais une nette remontée des prix au cours de l'année 2021. Dès lors, après avoir connu une inflation négative tout au long de 2020 (-11 % sur l'ensemble de l'année), l'inflation est désormais de 22,4 % pour 2021, ce qui correspond à une contribution de 2,1 points de pourcentage. L'accélération des prix des produits énergétiques a été continue au cours de l'année 2021, passant d'une inflation de 0,4 % au premier trimestre de 2021 à 47,7 % au quatrième trimestre de 2021.

3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
UE27	15,7%	15,7%	16,3%	16,1%	15,8%	15,9%	16,1%
Russie	3,3%	2,6%	2,4%	2,7%	2,9%	n.a.	2,5%
États-Unis	10,6%	11,3%	11,5%	11,1%	10,8%	11,0%	10,4%
Chine	13,0%	17,1%	16,6%	16,2%	16,2%	16,7%	18,9%
Japon	6,4%	4,7%	5,1%	5,0%	4,8%	4,7%	4,7%
Inde	1,8%	2,0%	2,1%	2,1%	2,1%	2,2%	2,0%

Source : Eurostat.

La part de l'**Union européenne** (UE27) dans les exportations mondiales s'est légèrement améliorée **entre 2010 et 2020**, de même que celle de l'**Inde**. Le **Japon** a suivi le chemin inverse, avec une part relative de ses exportations dans les exportations mondiales en diminution, passant de 6,4 % en 2010 à 4,7 % en 2020. Il en va de même pour les **États-Unis** avec une part qui est passée de 10,6 % en 2010 à 10,4 % en 2020. La part de la **Russie** s'est également réduite sur la longue période. La part des exportations de la **Chine** dans les exportations mondiales s'est fortement accrue entre 2010 et 2020. L'augmentation de la part des exportations de la Chine est d'ailleurs particulièrement forte en 2020, où la Chine a joué un rôle important dans l'approvisionnement de certaines marchandises pendant la pandémie de Covid-19.

Entre 2019 et 2020, l'Union européenne a connu une hausse de sa part dans les exportations mondiales, mais de façon moins marquée que la Chine. Inversement, les États-Unis et l'Inde ont observé une diminution de leur part, tandis que celle du Japon est restée stable.

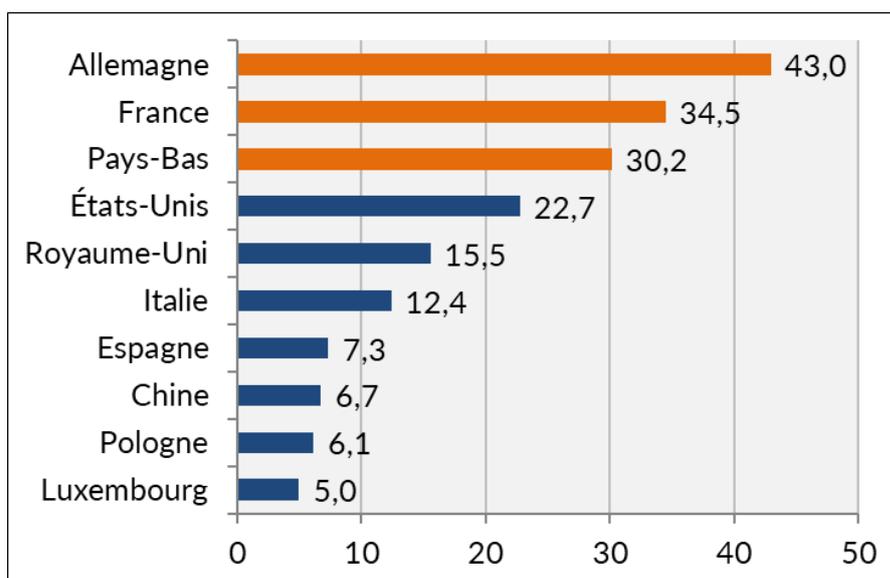
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Monde (toutes entités)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Union européenne (27 pays)	62,7%	61,9%	63,0%	64,3%	63,5%	62,8%
Autres pays européens	12,2%	12,3%	12,0%	11,2%	10,9%	10,9%
Royaume-Uni	7,9%	7,6%	7,2%	6,6%	6,1%	6,0%
Turquie	1,2%	1,2%	1,3%	1,2%	1,1%	1,4%
Afrique	2,8%	2,7%	2,7%	2,7%	2,8%	2,9%
Amérique	8,1%	8,9%	8,1%	8,5%	10,3%	11,4%
États-Unis	5,8%	6,7%	5,7%	5,8%	7,5%	8,8%
Asie	12,3%	12,8%	12,5%	11,1%	10,7%	10,7%
Chine	2,0%	2,2%	2,4%	1,9%	2,0%	2,6%
Inde	3,2%	3,2%	2,9%	2,7%	2,2%	1,6%
Japon	0,8%	1,1%	1,0%	0,9%	1,1%	1,0%
Australie et Océanie	0,6%	0,6%	0,6%	0,9%	0,6%	0,6%
Autres	1,4%	0,8%	1,1%	1,4%	1,2%	0,7%

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

L'**Union européenne** (Royaume-Uni non compris) représente la **première destination des exportations belges de biens**, avec une part de 62,8 % en 2020. Celle-ci s'est réduite de 0,7 point de pourcentage en 2020 par rapport à 2019. En revanche, la part des **autres pays européens** est restée stable en 2020, connaissant son plus bas résultat sur la période d'observation comme en 2019. La part du **Royaume-Uni** dans les exportations belges de biens s'est réduite chaque année depuis 2015 et a baissé de 0,1 point de pourcentage en 2020. Après avoir connu une amélioration en 2016, la part de l'**Asie** dans les exportations belges de biens s'est également affaiblie par la suite tout en restant stable en 2020. La part de l'**Inde** dans les exportations belges s'est réduite de moitié entre 2015 et 2020, où elle se limite à 1,6 %, ce qui pourrait expliquer l'affaiblissement du poids de l'Asie dans les exportations belges en 2020 par rapport à 2015. En revanche, à l'exception de 2017, la part de l'**Amérique** s'est accrue sur la période d'observation (+1,1 point de pourcentage en 2020 par rapport à 2019), principalement grâce aux **États-Unis** (+1,3 point de pourcentage en 2020 à un an d'écart). Enfin, une certaine stabilité des exportations par rapport à 2015 est observée dans les relations commerciales avec l'**Afrique** et l'**Australie**.

Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2020
En milliards d'euros.



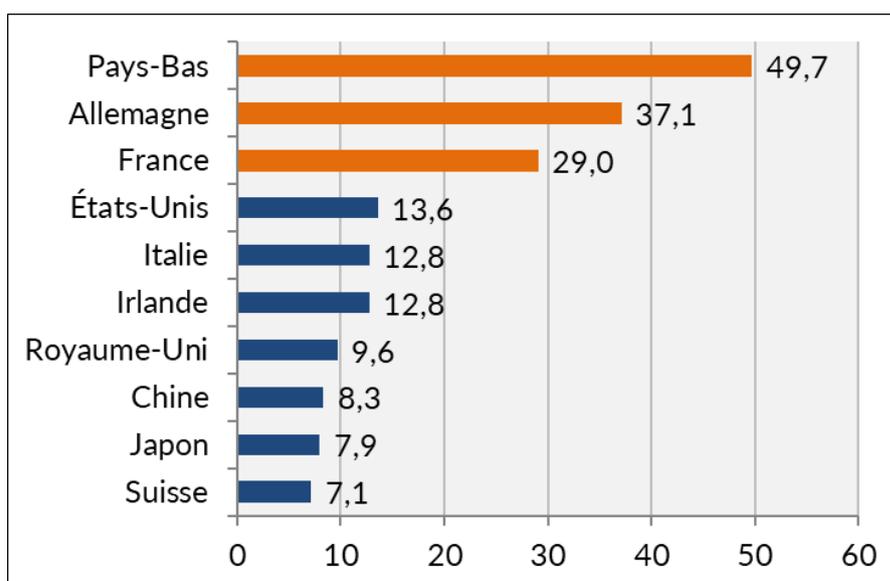
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2020, l'**Allemagne** constitue le premier partenaire commercial de la Belgique en matière d'exportations de biens, avec 43 milliards d'euros, suivie de la **France** avec 34,5 milliards d'euros et des **Pays-Bas** avec 30,2 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont accueilli 41,5 % des exportations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** arrive à la 5^e place du classement avec approximativement 15,5 milliards d'euros de biens belges exportés vers ce pays, soit 6 % des exportations belges totales.

Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2020

En milliards d'euros.

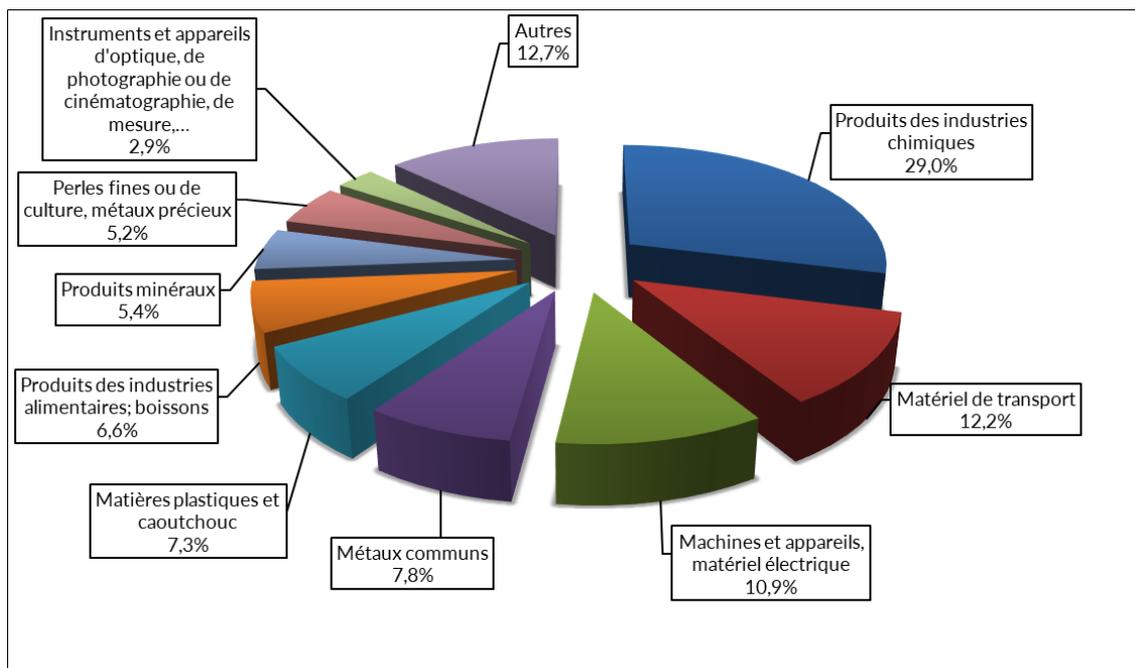


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2020, les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens sont identiques à ceux de ses exportations bien que leur ordre diffère. Ainsi, les **Pays-Bas** sont les premiers fournisseurs du marché belge, comptant pour 49,7 milliards d'euros, suivis par l'**Allemagne** avec 37,1 milliards d'euros et la **France** avec 29 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont totalisé 45 % des importations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** se trouve à la 7^e position dans le classement des partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens en 2020. Il était encore à la 5^e position en 2017. Le Royaume-Uni a fourni des biens à la Belgique pour un montant de 9,6 milliards d'euros en 2020, soit 3,7 % des importations belges de biens.

Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2020



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

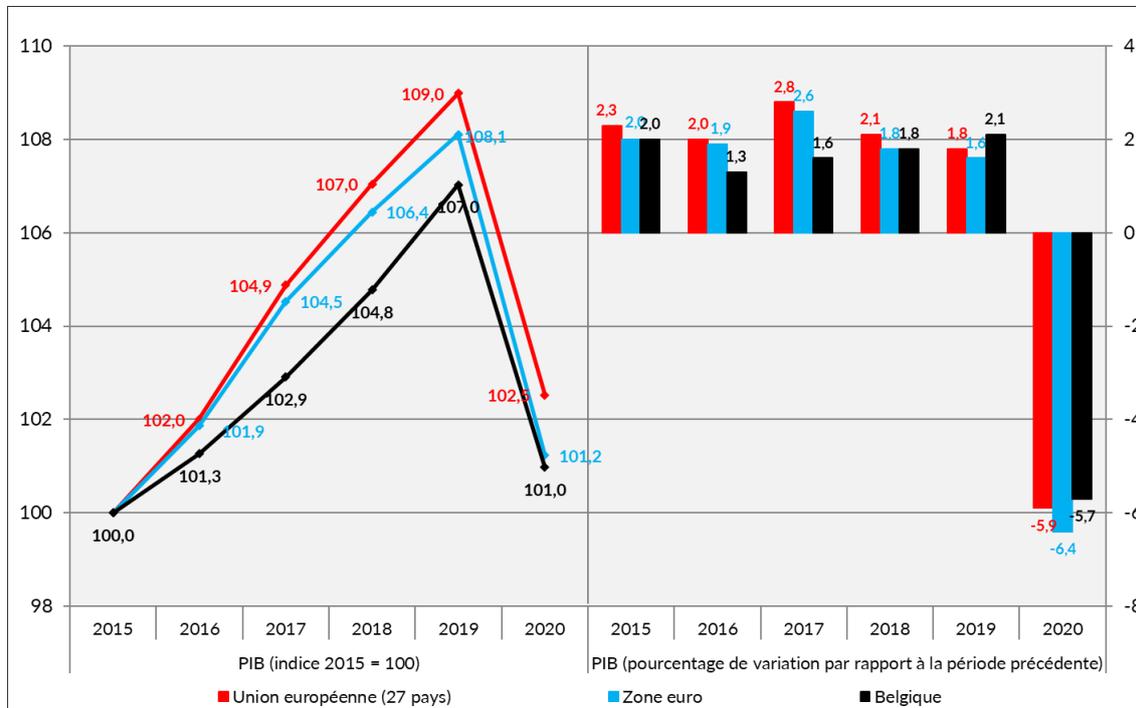
En 2020, quatre secteurs ont principalement dominé les exportations belges de biens :

- les **produits chimiques** (29 % ; 75,2 milliards d'euros),
- les **véhicules et matériel de transport** (12,2 % ; 31,7 milliards d'euros),
- les **machines et appareils, matériel électrique** (10,9 % ; 28,2 milliards d'euros),
- les **métaux communs** (7,8 % ; 20,2 milliards d'euros).

Ensemble, ces quatre secteurs ont représenté plus de la moitié des exportations belges totales de biens (59,8 %).

4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays)

Graphique 15. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro



Source : Eurostat.

Entre 2015 et 2018, le PIB a crû à un rythme plus lent en Belgique que dans l'Union européenne⁹ et la zone euro.

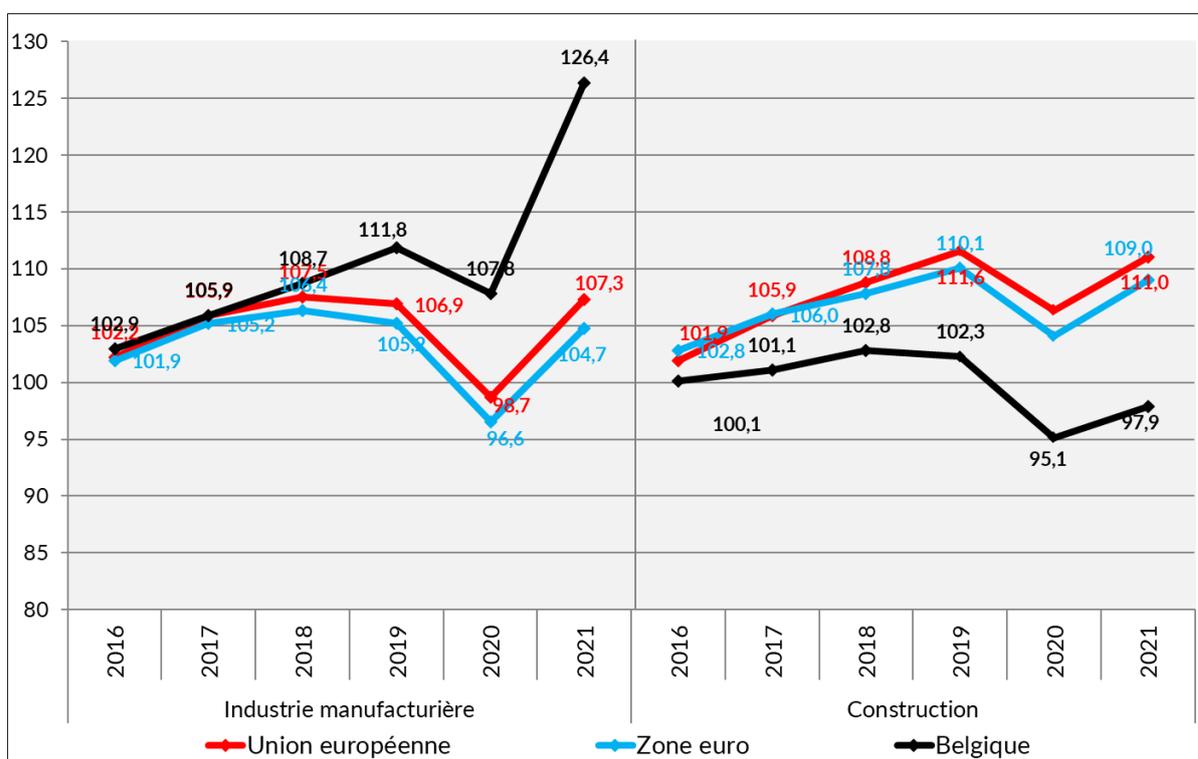
En 2019, la progression du PIB avait ralenti dans l'Union européenne et la zone euro tandis qu'elle était en accélération en Belgique. Par ailleurs, la croissance économique belge était supérieure à celles de la zone euro et de l'Union européenne et atteignait 2,1 %.

Toutefois, à la suite de la **pandémie de Covid-19**, le PIB a connu un recul marqué dans les trois régions analysées en 2020, de l'ordre de 5,9 % pour l'Union européenne, de 6,4 % pour la zone euro et de 5,7 % pour la Belgique.

Dès lors, le PIB s'est limité à 456,9 milliards d'euros pour la **Belgique** en 2020 (contre 478,2 milliards d'euros en 2019), à 11.400,4 milliards d'euros pour la **zone euro** (contre 11.982,7 milliards d'euros en 2019) et à 13.393,7 milliards d'euros pour l'**Union européenne** (contre 14.015,6 milliards d'euros en 2019).

⁹ Lorsque l'Union européenne est mentionnée, cela concerne l'Union européenne des 27 pays, le Royaume-Uni étant exclu en conséquence du Brexit. Dès lors, ce dernier est exclu des données pour l'ensemble de la période d'observation afin d'éviter une rupture de séries.

Graphique 16. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction
Indice 2015 = 100.

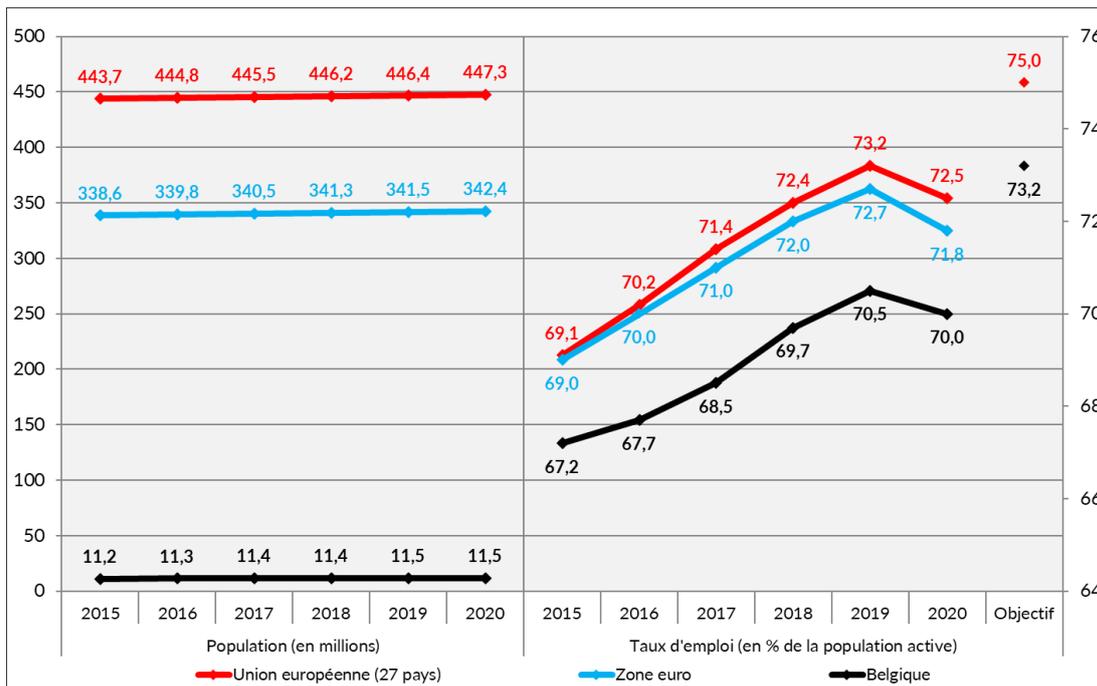


Source : Eurostat.

La tendance haussière de la **production dans l'industrie manufacturière** s'est interrompue en Belgique en 2020, soit un an plus tard que pour la zone euro et l'Union européenne. En 2021, la production a crû dans les trois zones examinées mais c'est en Belgique que la production a progressé le plus fortement.

La **production dans le secteur de la construction** s'est nettement contractée en 2020 dans les trois zones examinées avec un recul toutefois plus marqué en Belgique. Alors que les niveaux de production observés en 2021 rejoignent les niveaux d'avant crise dans la zone euro et dans l'Union européenne, la reprise dans ce secteur est moins vive en Belgique en 2021.

Graphique 17. Population et taux d'emploi

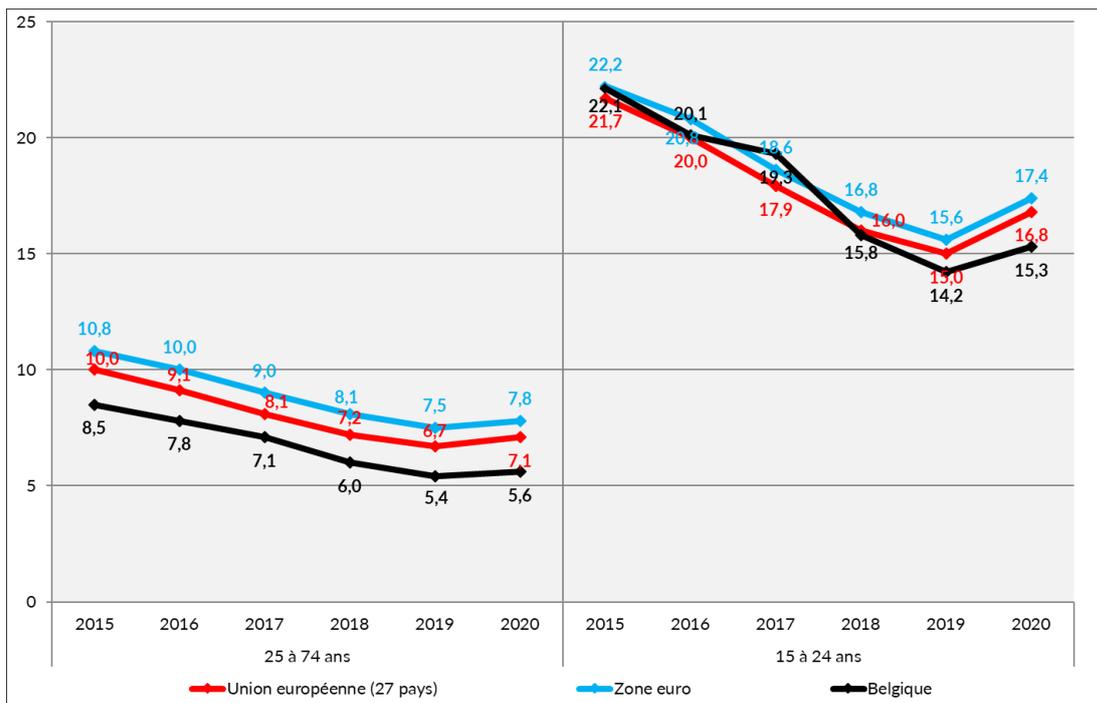


Source : Eurostat.

Avec 11,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2020, la **population belge** représente 3,4 % de la population de la zone euro (342,4 millions d'habitants) et 2,6 % de celle de l'Union européenne (447,3 millions d'habitants).

Avec un **taux d'emploi** de 70,0 % en 2020, la Belgique reste en dessous des taux moyens enregistrés dans la zone euro (71,8 %) et dans l'Union européenne (72,5 %). Elle n'a donc pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2020 dans le cadre de la stratégie Europe 2020 (73,2 %).

Graphique 18. Taux de chômage



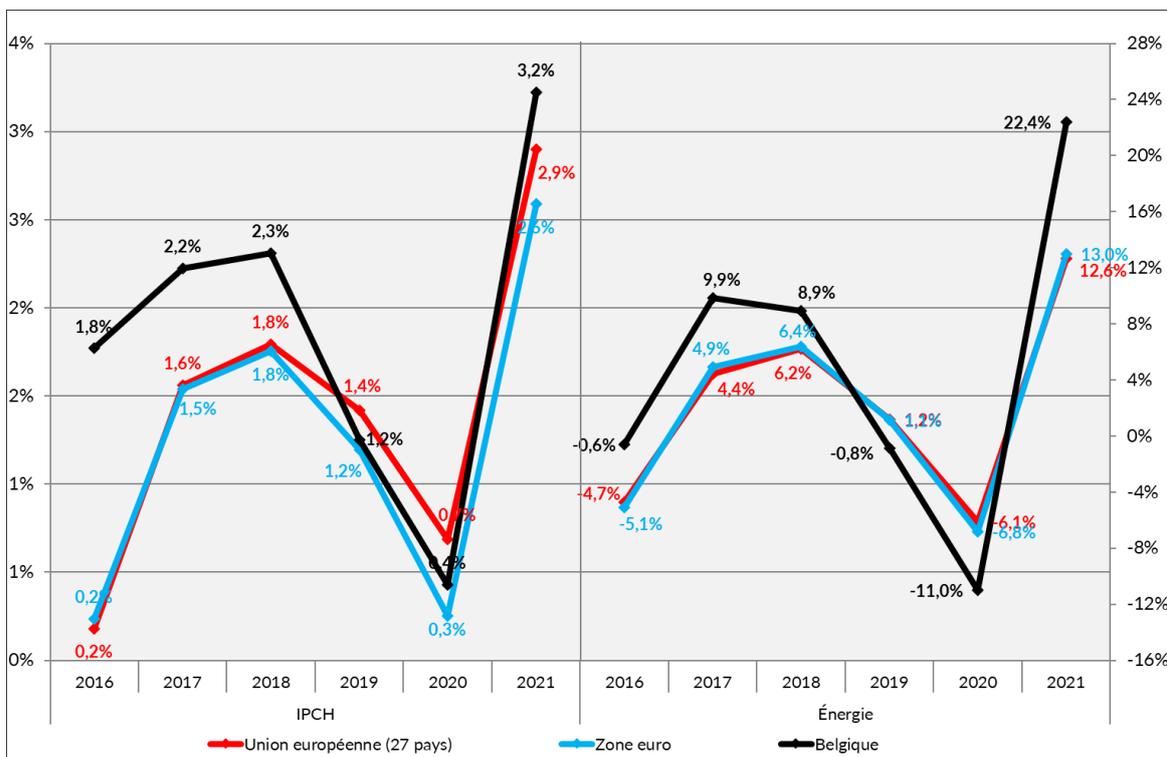
Source : Eurostat.

En 2020, le **taux de chômage des 25-74 ans** est en augmentation en Belgique pour la première fois après quatre reculs consécutifs sur la période d'observation et atteint 5,6 %. Ceci est également vrai pour la zone euro et pour l'Union européenne, mais la détérioration a été légèrement plus prononcée dans l'Union européenne et en zone euro qu'en Belgique. Comparativement à 2019, le taux de chômage a ainsi augmenté en 2020 de 0,4 point de pourcentage dans l'Union européenne, de 0,3 point de pourcentage dans la zone euro et de 0,2 point de pourcentage en Belgique.

À l'instar du taux de chômage des 25-74 ans, on observe également un renversement de tendance en 2020 dans l'évolution du **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)**. Celui-ci est en augmentation en Belgique et a atteint 15,3 %, soit 1,1 point de pourcentage en plus à un an d'écart. Pour la troisième année consécutive, le taux de chômage chez les jeunes en Belgique est inférieur à celui de l'Union européenne.

Cette inversion de tendance est également vraie pour la zone euro et pour l'Union européenne qui ont enregistré respectivement un **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)** de 17,4 % et de 16,8 %. Comparativement à 2019, la détérioration de ce taux de chômage a été plus importante en zone euro et dans l'Union européenne qu'en Belgique, le taux de chômage ayant augmenté en 2020 de 1,8 point de pourcentage à la fois en zone euro et dans l'Union européenne et de 1,1 point de pourcentage en Belgique.

Graphique 19. Inflation



Source : Eurostat.

En 2020, l'**inflation** a ralenti pour la seconde année consécutive à la fois en Belgique, en zone euro et dans l'Union européenne, principalement sous l'effet d'un recul des prix énergétiques. En 2021, en raison d'une reprise de l'activité économique et portée par le renchérissement des **prix de l'énergie**, l'IPCH a fortement progressé. C'est en Belgique que les prix énergétiques ont connu la plus forte hausse en 2021.

Le graphique montre que sur les cinq dernières années, la Belgique affiche une volatilité plus importante de l'inflation tant en ce qui concerne l'IPCH que les prix énergétiques.

5. Prévisions macro-économiques

Le recul de l'activité économique mondiale en 2020 est dû à la pandémie de Covid-19. En 2021, l'économie a montré des signes de reprise.

L'utilisation du Covid Safe Ticket a permis d'abandonner certaines restrictions, en plus d'autoriser un nombre important de participants dans les événements. Selon le [Tableau de bord de la vaccination Covid](#), environ 79,8 % de la population belge (9.192.153 personnes) a reçu une première dose du vaccin contre la Covid-19 à la date du 17 février 2022, tandis que près de 78,1 % de la population (8.994.224 personnes) a déjà reçu deux doses de vaccin. Notons que le gouvernement belge a décidé de poursuivre la campagne de vaccination en proposant une troisième dose de vaccin, servant de booster d'immunité pour la population. Cette dose booster était d'ailleurs nécessaire afin de conserver un Covid Safe Ticket valide à partir du 1^{er} mars 2022. Près de 59,4 % de la population belge (6.847.014 personnes) avait déjà reçu la dose de rappel à la date du 17 février 2022. La situation sanitaire actuelle montre d'ailleurs des signes très positifs, permettant un passage en code jaune dans le baromètre Corona dans le courant du mois de mars, ce qui implique de nouveaux assouplissements.

Les dernières prévisions économiques laissent entrevoir une croissance encore vigoureuse en 2022, malgré un ralentissement par rapport à la croissance observée en 2021.

Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international

En %.

Environnement international	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)
Monde	2,8	-3,1	5,9	4,4	3,8
États-Unis	2,3	-3,4	5,6	4,0	2,6
Chine	6,0	2,3	8,1	4,8	5,2
Zone euro	1,6	-6,4	5,2	3,9	2,5
Allemagne	1,1	-4,6	2,7	3,8	2,5
France	1,8	-8,0	6,7	3,5	1,8
Pays-Bas	2,0	-3,8	4,5	3,3	2,1
Royaume-Uni	1,7	-9,4	7,2	4,7	2,3
Japon	0,3	-4,5	1,6	3,3	1,8

(e) = estimation.

Source : FMI ([World Economic Outlook](#), janvier 2022).

Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2019	2020	2021	2022 (e)
PIB	2,1	-5,7	6,1	3,0
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	1,8	-8,2	6,3	5,9
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	1,7	0,2	4,2	1,3
Formation brute de capital fixe	4,5	-6,2	9,6	2,6
<i>Exportations nettes (biens et services)</i> <i>(contribution à la croissance, en p.p.)</i>	0,3	0,4	0,5	-0,5
Inflation totale (IPC)	1,4	0,7	2,4	5,5

(e) = estimation.

Sources : Bureau fédéral du Plan ([Budget économique – Prévisions économiques pour 2022](#), février 2022).